



Indemnités journalière non respecter

Par **sifouille**, le **27/12/2014** à **06:13**

bonjour a toutes les personnes mon litige ces la sécu
ayant une maladie de Parkinson et en dépression depuis
septembre 2014, suivie par un pys ayant pas mal d'absences
de mémoire et des soucis familiaux des parents Alzheimer
j'ai oublier en décembre d'envoyer ma feuille de maladie sous 48h je les envoyer le 11
décembre au lieu du 1er
je me suis vue diminuer mes indemnités de moitié au lieu de toucher 24,45 euros par jour je
ne touche que 23,13 par joue qui peut vivre de nos jour avec seulement 23 euros par jour, j'ai
fait un recours avec recommander et un certificat de mon pys a se jour aucune réponse ces
honteux de laisser une personne malade sans resource avec pleins de facture a payés, j'ai
vue mon assistante sociale qui et écoeuré de ce système j'attend fin d'année et je compte
porter plainte contre la sécu qui se prend trop du zèle qui se croivent tout permis de laisser
une malade sans resource ou et l'humanité la dedans aucuns respect de la personne sa mérite
pas de travailler dans ces services certains ne font pas le boulot pour se qui sont payés je
souhaite une justice que les contrôle ailles pas que dans un sans contrôler certains conseiller
qui abuse de leur pouvoir qu'il n'ont pas merci je souhaite des réponses et trouver une
solution même un recours même pas la désence de répondre
je souhaite savoir comment faire valoir mes droits si certain ont eu gain de cause